



Cisjordanie : Des restrictions « choquantes » imposées aux étrangers désireux d'entrer dans les Territoires palestiniens occupés

Description

Par MEE, le 16 mai 2023

Des réformes introduites par Israël en 2022 ont permis la mise en place de politiques arbitraires d'exclusion en direction des étrangers qui souhaitent entrer dans les Territoires occupés, y compris les Palestiniens de la diaspora.



La violence s'agit en Cisjordanie occupée depuis l'arrêt des pourparlers de paix parrainés par les États-Unis en 2014. [Fichier : Ammar Awad/Reuters]

Selon un récent rapport, [Israël](#) a introduit un ensemble de restrictions « d'rountantes, complexes et arbitraires » relatives à l'entrée des étrangers en Cisjordanie [occupée](#), souvent basées sur le profilage racial et ethnique.

Dans [un communiqué de presse](#) publié mardi, le Centre international de justice pour les Palestiniens (ICJP) a déclaré qu'une série de nouvelles procédures introduites par Israël en 2022 (appelées le [COGAT 22](#) (Coordination des activités du gouvernement dans les territoires)) ont permis d'enraciner l'occupation militaire de la Cisjordanie et d'y refuser l'accès des millions de [Palestiniens](#) de la diaspora.

En vertu de la réglementation, les détenteurs de passeports étrangers y compris les Palestiniens vivant à l'étranger ne pourront plus obtenir de visas à leur arrivée et devront en faire la demande au moins 45 jours à l'avance, selon le rapport de l'ICJP.

Dans la plupart des cas, les étrangers visitant la Cisjordanie ne pourront plus arriver via l'aéroport principal d'Israël de Tel-Aviv, et devront emprunter le passage terrestre qui relie la Jordanie à la Cisjordanie (le Allenby Bridge).

Les nouvelles r gles ne s'appliquent pas   ceux qui visitent les colonies r serv es aux juifs en Cisjordanie occup e.

L'ICJP, bas e   Londres, a d clar  que les r formes comprenaient des « tactiques choquantes de surveillance de masse » permettant aux autorit s isra liennes d'enregistrer des donn es personnelles, notamment les noms et les num ros d'identification nationaux des membres de la famille des personnes entrant dans les Territoire occup s.

Dans un communiqu , le codirecteur de l'ICJP, Tayab Ali, a d crit les nouvelles restrictions comme un « cauchemar bureaucratique con u pour enfouir les gens sous la paperasserie ».

« COGAT 22 est un d veloppement draconien con u pour perturber la vie des gens, les priver de leurs droits et les s parer les uns des autres. C'est un cas classique du « diviser pour mieux r gner » et un moyen de renforcer l'apartheid isra lien. A vrai dire, pourtant, ces nouvelles r glementations ne font que formaliser une r alit  avec laquelle les Palestiniens sont contraints de vivre depuis des ann es », a-t-il d clar .

« Cela coupe les Palestiniens de Cisjordanie du reste du monde. Il est donc imp ratif que la communaut  internationale mette Isra l devant ses responsabilit s en ce qui concerne ces restrictions arbitraires et discriminatoires   l'exercice des droits des peuples. »

Le COGAT (Coordination of Government Activities in the Territories) est l'organisme qui g re les activit s d'Isra l dans les territoires palestiniens occup s depuis 1981.

Le rapport de l'ICJP a appel  le gouvernement isra lien   proc der   un examen de ses politiques et de leur non-conformit  au droit international.

Source : [Middle East Eye](#)

Traduction : BM pour Agence M dia Palestine

Tags

1. cisjordanie
2. COGAT
3. diaspora
4. ICJP
5. Jordanie
6. Middle East Eye
7. restrictions

date cr  e
2023/05/22